

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPALIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 3 novembre.

Si nous parlions un peu scrutin de liste ? Vos lecteurs n'ont pas oublié que M. Gambetta était tombé avec le grand ministère sur cette question. Sa majorité d'alors, qui est aujourd'hui ralliée autour de M. Jules Ferry, n'était point en somme opposée en principe à ce mode d'élection. Mais on lui avait fait accroire que son honneur lui commandait de refuser le vote que demandait le tribunal.

La Chambre venait de se réunir, et déjà Gambetta avait au moyen de constituer une majorité disciplinée et indépendante des fluctuations et des manœuvres des petits centres électoraux. C'était sage ; seulement il était déjà un peu tard pour s'aviser d'un remède. La presse intransigente et l'extrême gauche avaient si ardemment utilisé la quasi défaite de M. Gambetta à Belleville, elles avaient, dans les provinces et dans les clubs, organisé une telle levée de boucliers, que le centre opportuniste, déconcerté et ahuri, se débatta et laissa renverser son idole. La chute du tribunal éclaira subitement tout son parti, et l'on comprit que s'il fallait attendre, il ne fallait pas moins préparer le triomphe du scrutin de liste. C'est M. Constans, l'ex factotum politique de M. Gambetta, qui s'est chargé du projet de loi qui, resté depuis des mois dans les cartons, va enfin en de ces jours tomber dans la discussion.

Les opportunistes espèrent que le scrutin de liste les débarrassera d'un nombre notable de coqs de clocher radicaux et que, par les grands comités centraux et officiels, ils tiendront la province comme les grandes villes. M. Jules Ferry entend qu'une nouvelle Chambre lui fournisse une majorité encore plus compacte et plus docile que la majorité actuelle. Quand on a besoin de platitude, on n'en a jamais assez. Bref, le président du conseil est allé hier en grande cérémonie trouver le président de la République pour lui demander s'il avait des objections contre le changement de la loi électorale. M. Ferry, qui est malin, n'a pas oublié que les intrigues qui tuèrent la réforme du scrutin de liste dans l'œuf sous M. Gambetta portaient de l'Élysée. Il a donc voulu s'assurer des sentiments actuels de M. Grévy. L'hôte de l'Élysée s'est renfermé, comme d'habitude, dans la majestueuse nullité de son rôle constitutionnel. Il a déclaré que, pour son compte, il n'était pas enthousiaste du scrutin de liste, mais que si la majorité de la Chambre se prononçait en faveur de la réforme, il verrait sans le moindre ennui cette réforme passer dans les lois. Sur cette assurance, M. Jules Ferry est retourné à ses collègues, et nous allons voir incessamment le projet Constans paraître sur le tapis. Seulement, quand on pourra utiliser le scrutin de liste, il sera peut-être trop tard pour sauver M. Jules Ferry, que l'expédition du Tonkin a tout l'air de conduire rapidement à une catastrophe ministérielle.

Il n'y a pas aujourd'hui le moindre incident à noter dans la vie parisienne si l'on ne mentionne pas la mort de M. Vaucorbeil, directeur de l'Opéra. Par le temps, qui court, un directeur de l'Opéra est un gros personnage, et M. Vaucorbeil, qui avait une vraie petite cour, laisse un héritage fort disputé. On croit que la succession sera donnée soit à M. Faure, soit à M. Gaillard. Il y a pourtant bien des concurrents en ligne. M. Vaucorbeil avait un vrai mérite et était un homme de relations agréables. Il avait le bon goût d'être grand admirateur de la musique de Rossini. Sa mort a été chrétienne. Il a demandé et reçu les secours de la Religion.

Remarquez-vous que depuis quelques temps, grâce sans doute aux progrès de la morale laïque, les crimes "à sensation" se multiplient d'une effrayante façon ? Au Havre, un nommé Adeline assassine son grand père dans des circonstances monstrueuses. Celui-ci a été fusillé : c'était un militaire. A Nogent, c'est une créature perdue de mœurs qui fait assassiner son domestique. Son affaire s'instruit. A Paris même, c'est un pharmacien qu'on accuse d'une série de meurtres. Son affaire se poursuit encore. Enfin, à Bagnolet, c'est un vieux rentier qui est assassiné chez lui par des meurtriers encore inconnus. Si l'affaire révèle des détails odieux, le meurtrier ou les meurtriers sont sûrs d'obtenir des circonstances atténuantes. Bref, c'est une marée de crimes affreux, et il faut bien dire que ni la complaisance des jurys, ni la clémence de M. Grévy ne découragent nos bons criminels.

Conférence sur les cercles agricoles

(Suite et fin)

Ainsi, pour soutenir nos sociétés, il faut plus que de la bonne volonté, il faut des connaissances pratiques très-étendues. Nous ne pouvons toujours compter sur le curé ; quel que soient ces connaissances et son bon vouloir, il n'aura pas toujours la santé, le temps et la force pour donner le dimanche, une conférence lorsqu'il est déjà épuisé par le jeûne, par les instructions et par les offices de son ministère. S'il peut encourager par sa présence et ses conseils, il ne pourra pas toujours supporter seul le fardeau, et soutenir par des conférences, le zèle des gens qui viennent s'instruire dans ces réunions d'amis.

Il faut donc donner à nos cercles agricoles le moyen de se maintenir, et, ce moyen je le trouve dans des conférenciers habiles subventionnés par le gouvernement, qui viendront, sur la demande des intéressés, donner des conférences et jugeront par eux-mêmes du progrès de nos sociétés, en visitant nos fermes et nos troupeaux.

Permettez-moi, MM., de vous faire part d'un projet que je proposais au gouvernement lors de la dernière session.

Pour commencer je demandais seulement trois conférenciers placés sous la direction de M. le Directeur de

l'agriculture. Chaque conférencier aurait à visiter chacun des cercles établis, deux fois par année, c'est-à-dire tous les six mois. Le premier après sa conférence, aurait à indiquer le sujet d'une discussion pour le mois suivant. Dans la seconde réunion, les membres, laissés seuls, auraient à donner leur opinion sur la question proposée le mois précédent. Le second conférencier venant le troisième mois, ferait d'abord l'exposé de la question discutée précédemment, donnerait une décision finale, puis enfin, après sa conférence, indiquerait à son tour, le sujet d'une autre discussion pour le quatrième mois. Ainsi nous aurions une réunion chaque mois avec six conférences par année et pour cela nous demandons trois conférenciers seulement.

Je suis forcé d'avouer que je n'ai pas eu de succès, cependant, je ne puis blâmer le gouvernement vu l'état des finances de notre Province vu surtout l'opposition que nous avons rencontrée chez des hommes qui auraient dû nous protéger. Aussi avons nous remarqué avec peine des députés, eux-mêmes cultivateurs, venir dire en plein Comité d'agriculture, que les cercles agricoles étaient inutiles et que les conférenciers ne savaient pas ce qu'ils disaient !

Le gouvernement pourra encourager l'industrie et le commerce, mais tant que l'agriculture restera routinière tant qu'on ne lui donnera pas l'élan nécessaire pour la faire prospérer, le pays demeurera dans la stagnation. Au contraire si l'on peut transformer nos campagnes par une culture améliorée, alors seulement l'on verra renaître l'aisance dans notre pays si fertile, et le commerce n'aura plus à redouter ces dépressions trop fréquentes de nos jours.

Tout cela, nous l'obtiendrons, EM., en multipliant nos cercles agricoles. Nous les soutiendrons florissants par les conférenciers libéralement subventionnés par le gouvernement. Nous verrons nos cultivateurs, encouragés par une culture payante, se livrer avec ardeur au perfectionnement de leur condition. Les champs mieux cultivés, les animaux mieux soignés et plus nombreux donneront des bénéfices inconnus jusqu'à ce jour.

C'est alors, MM., que l'industrie laitière, à laquelle vous travaillez avec tant de zèle et de désintéressement, se développera dans toute notre province avec un succès qui sera la récompense des sacrifices et des efforts que vous faites aujourd'hui. Ainsi donc, courage MM., ne nous laissons pas abattre par les difficultés que nous aurons à surmonter. Votre cause est belle. Poussés par les sentiments d'un patriotisme éclairé, vous continuerez à marcher de succès en succès. Plus tard, vous aurez à vous applaudir de vos efforts et nos arrières neveux vous acclameront comme les véritables bienfaiteurs de la patrie !

Audaces fortuna juvat !

T. MONTMANY PR.

Les religieux belges et leurs défenseurs.

SOUVENIRS PARLEMENTAIRES

Nos lecteurs se rappellent encore les débats animés qui ont marqué la session parlementaire de 1883-84. La haine fanatique de nos gneux contre la liberté d'association et particulièrement contre les congrégations religieuses, s'est révélée avec un brutal cynisme dans la discussion des dossiers de l'inquisition scolaire et dans l'examen de la proposition d'enquête déposée par M. Goblet contre les ordres religieux. Toutefois, si l'attaque a été vive, la défense a été brillante et victorieuse. Les éditeurs de l'ouvrage que nous annonçons au public ont cru qu'il était utile de perpétuer le souvenir de cette campagne. Leur pensée se trouve interprétée dans la préface qui ouvre le volume et que nous reproduisons ; le nom dont elle est signée vaut à lui seul la plus éloquente des recommandations.

PRÉFACE

Vous serez pour tous un objet de haine à cause de mon nom ! (1)

Dix-huit siècles confirment l'authenticité de cette divine prophétie. C'est à travers les humiliations et les opprobres que la religion à conquies le monde, et les chrétiens, assez clairvoyants pour reconnaître et pour adorer dans l'histoire la main qui la dicte, voient dans ce seul fait la démonstration, incessamment renouvelée, de la divinité du catholicisme.

L'Eglise de N. S. Jésus-Christ suit, d'âge en âge, la voie douloureuse de la Passion. Son enseignement a toujours été un sujet de division ; son sacerdoce a toujours été un objet de scandale. Et cependant cet enseignement a changé la face de la terre, ce sacerdoce est l'élite de l'humanité !... *Odio critis omnibus propter nomen meum* !

L'honneur des ordres religieux est d'avoir, en tous les temps, recueilli une part privilégiée de cet héritage d'injures et de persécutions. Au pied de la Croix, ils ont trouvé leurs lettres de noblesse et ils appartiennent d'autant plus étroitement au Christ qu'ils ont plus largement participé à ses humiliations et à ses souffrances.

Notre XIXe siècle, en dépit de ses prétentions à la tolérance et à la philanthropie, ne s'est pas fait hôte de travailler à la réalisation des promesses divines. Il peut, à ce titre, figurer dans la série, déjà longue et bien fournie, des "apologistes involontaires".

"L'ancien régime" se contentait, même à son apogée, de réglementer et d'asservir la vie religieuse ; il imposait la licence étroite de César aux âmes désireuses de suivre la perfection de l'Évangile ; mais enfin, cette perfection elle-même, il ne la reniait pas et il n'entendait pas assimiler l'observation fidèle des vœux conventuels à une conspiration permanente contre "l'intérêt général".

Il a fallu que s'ouvrit l'ère du progrès moderne et que fussent procla-

(1) Matth. Ch. X. v. 12.

més, sur le Sinai laïque de la Révolution française, les "immortels droits de l'homme", pour nous faire assister à l'opposition et à la proscription de la liberté de conscience dans son expression la plus légitime et la plus élevée !

C'est à ces origines que se rattachent toutes les hostilités libérales contre les ordres religieux.

La suppression du catholicisme monastique, tel est le prologue *mitigé* de ce même programme, et il se rend contre des gens pour proclamer qu'il faudrait savoir gré aux proscriptionnaires de cette mesure calculée dans l'arbitraire et de cette feinte modération.

Dien merci ! nous n'en sommes pas descendus à capituler devant ces exigences et à écouter les suggestions du modérantisme et de la peur !

La liberté des ordres religieux est — dans nos temps modernes surtout — inséparable de la liberté de l'Eglise elle-même.

Ces deux causes se confondent et s'abritent sous un seul drapeau.

Dans bien des régions de l'Europe, en France notamment et dans toute l'étendue de l'empire germanique, ce drapeau est aujourd'hui humilié et vaincu ; mais ces défaites elles-mêmes ont servi à lui attacher plus étroitement les cœurs fidèles ; elles leur ont appris à ne pas séparer dans leurs affections, dans leurs efforts et dans leurs luttes, ce que Dieu a si visiblement uni.

En Belgique, l'hostilité aveugle, méchante et fanatique contre les ordres religieux a toujours été l'un des caractères dominants du parti libéral, d'ailleurs complètement asservi à la franc-maçonnerie. C'est au cri de : "A bas les couvents !" que le libéralisme belge a emporté, la première fois, ces ignobles victoires de la rue, qui depuis lors ont si notablement affaibli parmi nous le prestige du gouvernement représentatif. Nous n'en sommes pas encore, il est vrai, arrivés, comme ailleurs, aux décrets de confiscation et de bannissement ; mais nous subissons depuis trop longtemps, hélas ! le déchaînement de la chicane et de la calomnie, ces deux devancières accoutumées de la persécution violente.

C'est à ces audacieuses ennemies que les apologistes des ordres religieux ont dû spécialement s'attacher à répondre, en faisant bonne et sommaire justice d'enquêtes odieuses, partiales et d'iniques dénominations.

Le volume auquel ces pages servent d'introduction, a pour but de perpétuer le souvenir et de prolonger l'effet de cette réfutation. Il réunit en une sorte de faisceau les discours prononcés à la Chambre des Représentants et au Sénat pour venger l'honneur des congrégations religieuses, attaquées et calomniées par le libéralisme. De tels recueils deviennent les archives de l'histoire : si les accusateurs se sont réservés des "concessions à perpétuité" dans les procès-verbaux de l'enquête scolaire et dans d'autres publications officielles, la défense peut bien avoir sa revanche et chercher, elle aussi, à

soustraire à l'oubli ses triomphantes répliques.

Ne nous faisons d'ailleurs aucune illusion. Si, grâce aux récentes victoires électorales des catholiques, la guerre acharnée, livrée à l'Eglise par le libéralisme contemporain, semble un moment amortie dans notre pays, ce serait une périlleuse erreur de compter sur une paix durable et de nous croire à l'abri des retours offensifs de l'ennemi. Soyons-en sûrs : de nouveaux combats attendent les chrétiens fidèles à leur religion et jaloux de la défendre. Comme nous avons eu à continuer les luttes engagées par nos pères, ainsi nos fils auront, après nous, à venger l'honneur de leur foi, à revendiquer la liberté de leur conscience, à repousser les assauts du libéralisme contre les institutions les plus sacrées et contre les droits divins de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Or, comme le remarque l'illustre historien des *Moines d'Occident*, "partout où l'on a voulu frapper la religion au cœur, c'est aux ordres religieux qu'on a porté les premiers coups." (2) L'impitoyable se répète toujours. Voltaire est un plagiaire de Celse ; Strauss et Renan sont de médiocres contrefacteurs d'Arius. Sur un autre terrain, nos *gneux* modernes ne se glorifient-ils pas de continuer, par des voies plus ou moins perfectionnées, l'œuvre de rapine de prescription et de destruction, commencée par leurs sinistres devanciers du XVIe siècle ! Les mêmes haines enfantent les mêmes attaques, les mêmes calomnies ; et, selon toute apparence, cette végétation mauvaise et empoisonnée ne cessera pas de provigner.

A notre tour, nous ne pouvons léguer à nos successeurs de plus précieux héritage que les armes dont nous avons nous-mêmes éprouvé la trempe et la solidité ! — C'est la pensée qui a inspiré les éditeurs de ce livre. Ils ont songé aux générations qui viendront après nous, et ils se sont dit comme le Psalmiste : "Scribantur hæc in generatione altera !" (3)

Je voudrais encore, après avoir ainsi défini le but de la présente publication, ajouter quelques mots sur les caractères généraux des attaques lancées, de nos jours, aux ordres religieux et sur la portée de la défense opposée à ces attaques.

Il n'est rien, en ce monde, de plus haïssable et de plus vile que la mauvaise foi. C'est un triple et odieux mensonge contre Dieu, qui est la vérité par essence, contre le prochain et contre soi-même. Cependant comment ne pas reconnaître que la guerre infâme dirigée, sous nos yeux, contre les congrégations religieuses ne soit marquée de ce triple et honteux stigmate ? Ce qu'on poursuit en elle, ce ne sont pas les abus inséparables de toute institution exposée au contact des fragilités humaines, c'est l'institution elle-même, malgré la noblesse de son but, malgré la sagesse de ses statuts, malgré la rigueur de sa discipline.

(2) Les *Moines d'Occident*, par le comte de Montalembert. Introd. p. XXII.

(3) Ps. CL.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

21 Novembre 1884.—No 48

LA VOIE DU SANG

(Suite)

Il la poussa et se trouva dans la petite cour. Seul le perron de pierre résistait aux efforts du temps. Il embrassa d'un regard les toitures effondrées de deux petits bâtiments, les gouttières lugubres dégringolant avec des angles bizarres, les cheminées sans chaperon, toutes ces traces d'incurie plus encore que de misère. Son cœur se serra.

—Quelle ruine ! fit Julien, je croyais quand les peintres peignaient ces choses qu'ils les trouvaient dans leur imagination.

Un bruit se fit entendre dans la maison, Pierre s'élança dans l'escalier. Germaine dénouait un paquet. Le bâton posé à terre, la lourde paire de souliers qui s'y trouvait fixée, l'excès de fatigue trahi par son attitude prouvait qu'elle revenait de voyage.

Au bruit que firent les jeunes gens elle se retourna.

—Ma mère ! dit Pierre en lui tendant les bras.

Elle ne parut ni le voir ni l'entendre, elle s'avança vers Julien.

Ses mains se joignirent :

—Vous ! toi !

—Mais oui, moi, nourrice ! répondit Julien, je ne pourrais affirmer que je vous reconnais, par exemple. Vous refuseriez de me croire, il y a si longtemps que nous nous sommes vus !

—Si longtemps ! répéta Germaine.

—Ma mère ! dit Pierre, et moi ?

Moi Pierre, votre fils.

Elle lui tendit distraitement une joue sur laquelle il laissa couler une larme.

Julien ouvrit son porte-monnaie, et y prit trois pièces d'or :

—Vous me semblez point avoir fait fortune, nourrice, permettez-moi de vous offrir ces trois louis pour adoucir un peu une misère dont je suis attristé.

—De l'argent ! répondit Germaine, de l'argent ! Qu'est-ce que cela me fait à moi d'en avoir ou d'en manquer... Voulez-vous savoir ce qui me rendrait bien heureuse, Julien, moi, votre mère... nourrice. Eh bien ! ce serait de vous embrasser.

Le premier mouvement de Julien fut de se reculer : Il n'osa cependant infliger une double humiliation ni à son ami, ni à Germaine, et se pen-

chant même avec une certaine grâce condescendante :

—De grand cœur, ma bonne mère.

Elle porta ses deux mains à sa poitrine.

—Sa mère ! Il a dit sa mère !

Ce fut avec un sanglot qu'elle le pressa dans ses bras.

Quand elle revint d'une émotion qui parut à Julien plus étrange que communicative, ses yeux se portèrent sur Pierre Raimbaud. Il était d'une pâleur mortelle.

Et toi ? toi ! fit-elle avec le sentiment d'une réparation tardive. Ah ! c'est bon de vous avoir dans cette maison sombre. Il me semble que jamais il ne fit si beau soleil ! Mon cœur bat comme un oiseau qui ouvre ses ailes. Vous direz ici tous deux, pas vrai ?

Alors elle se tourna vers l'angle de la chambre sombre.

—Joubarbe ! dit-elle.

Une masse confuse remua, puis avec une lenteur de spectre la vieille ramasseuse d'herbes se rapprocha de Germaine.

—Je vais t'aider, dit-elle, je comprends. Jouis de la voir, console et contente ton pauvre cœur, ma fille. Il a eu faim et soif de tendresse depuis que tu trimes à mes côtés. Comme tu le dis, il fait soleil ! Je cours chez Guillemin.

Pierre sortit dans la petite cour. Il se souvenait qu'autrefois on y

élevait des lapins à fourrures joyeuses, que deux ou trois pontes caquetaient dans la rue, se massant sous les huissons des pranielliers quand la chaleur devenait trop vive. Il cherchait les bêtes domestiques dont l'existence et le soin font partie de la vie champêtre. Il voulait se rattacher à cette maison par le souvenir des jours passés.

—Il n'y a plus rien ! dit Germaine en mettant le couvert, je les ai vendus avec les poules quand je m'en suis allée.

—Sans me dire de quel côté vous vous dirigez ajouta Pierre.

—A quoi bon ! fit Germaine, oui, sans le dire, allant où le voulait la Joubarbe. J'ai ramassé des herbes avec elle. Le métier est bon. Et puis on vit en plein air, dans les bois, et cela vaut mieux que d'habiter les villages, où chacun s'informe de ce que vous faites, vous épie et vous tourmente. Quelle vie ! que d'aller à la Marne, durant les jours d'hiver laver la lessive. Les mains vous brûlent sous les angelures et les crevasses, et vous brisez la glace pour trouver l'eau courante. Quand pour les réchauffer vous les plongez dans l'eau chaude, le remède est pire que le mal ! J'ai essayé d'autres métiers. J'ai arraché des betteraves, et ramassé des pommes de terre ; biné, sarclé, le dos voûté, les bras tendus, les jambes roides...

—Et jamais, jamais vous ne m'a-

vez permis de vous venir en aide.

—Cela ne se pouvait pas. Tu ne comprends point ces choses, et il n'est pas utile que tu les comprenes... La vie est mauvaise ! voilà tout.

—Et mon père ?

—Je ne sais où il est, dit Germaine.

—N'exerce-t-il donc plus son état de meunier ?

—Si, par moment. Quand le mal le prend trop fort, il quitte la meule, et s'en va faire la moisson ou la vendange. Il revient au bout de deux ou trois mois ; mais il ne descend plus guère ici. Il vit avec des mauvais sujets qui lui ressemblent, et je n'ai plus assez d'affection pour lui pour m'en soucier.

—Oh ! ma mère ! s'écria Pierre.

—Ne m'interroge plus, si tu ne veux pas que je te réponde franchement.

—Hélas ! pensa le jeune homme le malheur est complet dans cette maison.

Joubarbe entra.

Elle apprêtait un poulet rôti, une salade, des œufs. Tandis que Pierre et son ami entraient à l'église où l'on sonnait l'angelus, la vieille femme mit prestement le couvert.

—J'ai du linge, dit-elle et deux couverts d'argent La mère Guillemin a un enfant malade et j'ai promis de le guérir... Il ne faut pas que ces Parisiens aient dégoût du déjeuner qu'ils feront ici. Voilà une assiette

ébréchée, mais je cacherai la cassure sous des feuilles de vigne, et le fruit y fera bon effet. Allons tu souris, Germaine... Qu'est-ce que je te prédisais pendant notre dernier voyage ? — Tu verras ton fils, tu l'embrasseras... Tu l'as vu et il t'a embrassée... Faut croire à mes paroles, vois-tu... Les mages dont on parle n'en savaient pas plus que moi... Qui leur avait donné leur science ? l'étude des étoiles. Eh bien ! Qu'est-ce qui préside aux lignes de la main ? sinon les planètes, et je crois aux lignes de la main comme aux traits du visage...

—Taisez-vous ! fit Germaine, vous me rappelez une prédiction sinistre.

—Il ne faut songer qu'à la joie, aujourd'hui. Le mal viendra toujours trop tôt.

Tout en parlant elle rangeait le couvert avec plus de goût qu'on aurait pu en attendre, et quand les deux jeunes gens rentrèrent, ils poussèrent un cri de surprise.

La cuisine de Guillemin ne volait pas sa bonne réputation. Et si le vin du pays manquait du velouté et du bouquet des grands crus il gardait une saveur piquante vraiment agréable en été.

Germaine servait avec empressement. En dépit de son désir de se montrer équitablement disposée à faire face à tous les honneurs de ce déjeuner, elle oubliait souvent Pierre pour s'occuper de Julien.

(A suivre)

malgré les services qu'elle a rendus, malgré les vertus et l'irréprochable conduite de l'immense majorité de ses membres. Si l'on relève et si l'on exagère avec une perfidie savante les rares scandales qui viennent attrister le cloître et le sanctuaire, ce n'est pas pour flétrir ceux qui ont profané l'honneur de leur robe et la sainteté de leurs vœux ; ce n'est pas pour répudier les coupables ; c'est pour contaminer les innocents ; ce n'est pas pour châtier les déserteurs, c'est pour compromettre et pour déshonorer l'armée elle-même. — Est-ce juste ? Est-ce raisonnable ? Est-ce loyal ? —

(A suivre.)

SOMMAIRE

France.
Conférence sur les cercles agricoles.
Les religieux belges et leurs défenseurs.
Fénelon.—La voie du sang.
La division du diocèse de Trois-Rivières.
Le bill de franchise.
Petite gazette.
Travaux importants.
Nos compatriotes aux Etats-Unis.
Le drame de Montréal.
Résumé des dépêches.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Secrétariat d'Etat.—J. A. Chapleau.
Dr Elzéar Pelletier.
Tweeds & Tweeds.—Behan Bros.
Soumissions.—T. J. Duchesnay, Lt. Col.
En vente le calendrier du diocèse de Rimouski.
Une vérité bonne à savoir.—C. Peverley.
Bazar annuel.—Rosalie C. de Martigny.

CANADA

QUEBEC, 21 NOVEMBRE 1884

La division du diocèse de Trois-Rivières

La Presse, de Montréal, publie, sous le titre : *Difficultés religieuses*, un article contenant des renseignements qu'elle prétend tenir de bonne source. Comme ces nouvelles, données d'ailleurs sous réserve, ne comportent aucune attaque inconvenante contre les dignitaires ecclésiastiques dont on mentionne les noms, nous croyons pouvoir donner à nos lecteurs quelques extraits de l'article en question :

Il appert, dit le journal montréalais, que la congrégation de la Propagande s'est réunie le 14 octobre dernier et que 12 cardinaux étaient présents à cette assemblée, on a discuté vivement les questions soumises par Mgr Tascheau et par l'évêque des Trois-Rivières sur la division de ce dernier diocèse.

Il apparaît que l'opinion générale a été que le diocèse devait être divisé, mais vu l'absence de trois cardinaux, le rapport demandait au Pape qu'une autre réunion des cardinaux, fut convoquée. Le Pape avait déclaré que le rapport était complet pour ce qui concerne les cardinaux, mais qu'il devait reviser lui-même ce rapport et que rien ne serait fait avant qu'il eut une connaissance personnelle de la cause. Le Pape, en conséquence, a demandé des exemplaires des mémoires et des procès verbaux des arguments des cardinaux pour la séance du 14 Octobre.

La raison donnée pour cette manière de procéder est que le Saint-Siège est tenu, en honneur, de donner des explications, à cause de la nature des brefs que tient Mgr Lalleche. Il appert, en effet, que quand un siège épiscopal est érigé, le bref d'érection mentionne les limites d'un nouveau diocèse, et il n'en est pas fait question dans les bulles envoyées au nouvel évêque.

Il paraît, cependant, que pour ce qui concerne le diocèse des Trois-Rivières à cause de certaines difficultés existant en 1864. Mgr. Baillargeon, alors archevêque de Québec, obtint qu'une mention spéciale fut faite de Mgr. Lalleche, *cum futura successione*, et que les limites du diocèse furent mentionnées comme dans le bref d'érection. Il s'ensuivrait que ce diocèse ne peut être divisé maintenant, sans le consentement de l'évêque ou, au moins, sans que le pape ait une connaissance parfaite des faits. On dit que l'évêque peut exiger de Rome telle partie du revenu du nouveau diocèse dont il peut avoir besoin pour sa subsistance, en sus de ce qu'il retire de son propre diocèse.

On nous informe encore que Mgr Smeulders a été maintenu dans ses fonctions de Commissaire Apostolique et qu'il en a reçu la nouvelle officielle.

Comme on le voit, tout cela n'est pas absolument clair. Nous prions nos lecteurs de ne pas prendre ces renseignements au pied de la lettre. Toutefois, nous avons raison de croire qu'il y a du vrai dans l'article dont nous venons de reproduire un extrait. Et comme on a, sans aucunement se gêner, donné publicité à des rumeurs tout à fait contraires à la version que nous reproduisons, comme on a faussement fait parler le Saint-Père en lui mettant dans la bouche les paroles suivantes, au sujet de la division du diocèse de

Trois-Rivières, "que cela soit fait tout de suite," nous croyons qu'il est bon de faire connaître au public des renseignements qui nous paraissent beaucoup plus véridiques.

Ce qui serait encore mieux, ce serait que les journaux s'abstinsent de traiter, et surtout de maltraiter, les questions qui ne sont pas de leur compétence.

Le bill de franchise

Il pourrait bien arriver que le conflit entre la chambre des Lords et la Chambre des Communes aurait un dénouement pacifique.

On s'occupe en ce moment d'un compromis. Les dépêches annoncent que les chefs du cabinet et plusieurs chefs conservateurs ont des entrevues pour tâcher d'en venir à une entente. On se rappelle la cause de cette crise politique. Le cabinet Gladstone proposait un bill de franchise par lequel plusieurs millions d'électeurs nouveaux étaient créés. M. Gladstone annonçait en même temps une autre loi pour la redistribution des sièges. Les lords refusèrent de voter le bill de franchise avant le bill de redistribution, parce que, suivant eux, les deux projets se tenaient, et qu'on ne pouvait bien juger l'un qu'après avoir pris connaissance de l'autre. M. Gladstone se moqua des prétentions des lords, et la lutte s'engagea.

Maintenant on parle de transaction. Les chefs conservateurs voudraient que le gouvernement donnât quelque aperçu, par écrit de ses intentions quant à la redistribution. M. Gladstone montre beaucoup de répugnance à faire cette concession. Et les radicaux dénoncent le traité qu'on est en train d'élaborer comme une faiblesse et une reculade du gouvernement libéral. M. Labouchère, du *Truth*, se montre surtout très violent. Il est à désirer que M. Gladstone ne s'entête pas, et écoute de meilleurs avis que ceux de la radicalité vers laquelle il a beaucoup trop incliné depuis quelques années. Un conflit aussi violent que celui qui a mis les deux chambres aux prises depuis quelques mois ne saurait durer bien longtemps sans ébranler fortement l'édifice constitutionnel.

PETITE GAZETTE

L'ancien curé de St-Fulgence. Saguenay, M. l'abbé Louis Savard, qui est au noviciat des Rédemptoristes à St-Trond, Belgique, depuis une année, vient d'être admis dans cet ordre.

On dit qu'il doit se rendre au Luxembourg et qu'il reviendra au Canada le printemps prochain.

M. l'abbé T. E. Roy, du séminaire de Québec, qui est depuis deux ans chez les Carmes, vient d'obtenir son diplôme de licencié-ès-Lettres devant la faculté de Paris.

On constate une grande diminution dans l'immigration de cette année aux Etats-Unis et au Canada. Le nombre d'immigrants arrivés au Canada jusqu'au 31 octobre a été de 80,510 contre 97,530 pendant la période correspondante de l'année précédente, soit une diminution de 17,020 ou de 17 1/2 pour cent. Aux Etats-Unis, le nombre d'immigrants a été de 414,324 contre 501,037 en 1883, soit une diminution de 18 pour cent.

L'ex-père Hyacinthe vient d'être désigné par un de ses oncles, M. Barnier-Fontanel. Cet oncle possédait une fortune considérable et n'avait point d'enfants. On avait annoncé que le moine défrôqué devait hériter. Mais l'oncle ne lui a rien laissé en mourant. C'est une sœur de l'ex-conférencier de Notre-Dame qui recueille l'héritage.

On lit dans la Presse :

Les élèves de l'Université-Laval qui devaient s'assembler à la salle Saint-Joseph, mardi soir, se sont réunis au Mechanic's Hall. Après une vive discussion, il fut décidé que, vu les admissions faites par les autorités de l'Université et les conseils des professeurs étrangers consultés par les élèves, liberté entière et complète était laissée à chaque élève individuellement de retourner aux cours de la faculté de droit de Laval. En conséquence, les cours étaient au complet, à Laval, hier matin, et les professeurs ont même eu la complaisance de répéter leurs

leçons des huit derniers jours, pour les élèves absents.

M. Buies a publié dans la *Minerve* d'avant-hier une seconde lettre contre la Patrie. Il y explique les relations qu'il a pu avoir avec les journaux conservateurs, et comment il s'est trouvé à occuper, durant quelque temps, une position sous le gouvernement provincial. Il repousse énergiquement l'insinuation contenue dans l'article de la Patrie, qui, sous prétexte de le défendre, lui prêtait un jeu peu honorable.

La *Minerve* d'hier nous apporte une dernière lettre de M. Buies. La voici :

M. le Rédacteur de la *Minerve*,
Je m'attendais à vous adresser une dernière lettre au sujet de la honteuse accusation portée contre moi par un coutumier de mensonges, mais après avoir jeté un coup d'œil sur la Patrie de ce soir, je ne m'en sens plus le courage. Décidément la turpitude, la malhonnêteté, la bassesse ne peuvent aller jusque-là ; il n'y a que la bêtise qui atteigne à ces proportions ; aussi je me sens désarmé, et comme le public doit être à l'heure qu'il est satisfait de moi et parfaitement édifié au sujet de la cause que j'ai eu à plaider devant lui, je ne vois pas qu'il soit nécessaire de l'en fatiguer en la prolongeant davantage.

Du reste, que pourrais-je ajouter ? Le public n'en a pas besoin, et je ne gaspillerai certainement pas les colonnes de la *Minerve* à me disputer avec un ciste qui est capable de tout pour la raison qu'il ne comprend rien.

Je reste, mon cher confrère,
Votre bien obligé,
A. BUIES.

Montréal, 19 nov. 1884.

Il est à remarquer que la Patrie n'a presque rien trouvé à répondre aux philippiques de son ancien collaborateur.

Un jugement important vient d'être rendu par la Cour d'Appel, à Montréal. Voici comment les journaux montréalais exposent le cas. Il s'agissait d'un procès pour dime.

Il y a quelque temps la Cour de Circuit, à St. Jean, rendait jugement dans une cause du Révd J. Chas. G. Gaudin contre John Ethier. Le demandeur, curé de St. Valentin, réclamait du défendeur 10 piastres et 52 centimes de dime sur une certaine quantité de grain battu et vanné par le dit Ethier commerçant de Saint-Cyprien après qu'il l'eut acheté d'un nommé Edouard Chouinard, paroissien du dit curé demandeur. La question à décider était celle-ci : La dime n'est-elle due que par le propriétaire ou fermier qui a récolté lui-même, ou est-elle due aussi par celui qui a battu et vanné le grain, sans le récolter ? L'Hon. juge Chagnon, décida, en Cour de Circuit, que la dime n'est due que par le premier qui a semé et récolté.

Les Hons. juges de la Cour d'Appel ont maintenu ce jugement, déclarant eux aussi, que seul le propriétaire ou fermier qui a semé et récolté le grain est obligé d'en payer la dime.

Madame Lockwood, ex-candidate à la présidence des Etats-Unis, menace de faire du tapage si les votes qu'elle a reçus dans les différents Etats n'apparaissent pas dans le rapport officiel.

Nous lisons dans le *Pionnier de Sherbrooke* :

Le *Courier du Canada* consacre un long article : *La corruption des purs*, à dévoiler les fraudes et corruptions du parti gris dans le comté de Lennox. Il s'est passé là des faits que le parti des honnêtes gens est seul capable d'approuver ; pour nous les corrupteurs des masses nous sommes scandalisés de voir ainsi acheter des votes à \$5 par tête. Une chose cependant est digne de remarque, c'est que ces Messieurs ne font pas les choses à demi et que \$5 est un superbe prix pour un vote.

Travaux importants

M. David Onellet, architecte, a commencé l'installation du nouveau maître-autel de l'église de la Congrégation, au faubourg Saint-Roch. L'autel est posé avant l'ornementation afin, croyons-nous, de pouvoir mieux saisir les différentes couleurs qui entrent dans la décoration.

A l'hospice de Saint-Joseph de la Délivrance, Lévis, les travaux avancent rapidement. La couverture est à peu près terminée, et la charpenterie de la coupole laisse apercevoir les huit poteaux qui devront suppor-

ter la partie supérieure de cette coupole.

Le contrat pour le chauffage à la vapeur a été accordé, il y a quelques semaines, à M. Mulholland, de cette ville.

Le contrat de la nouvelle église des Trois-Pistoles a été donné, il y a environ un mois, à MM. Audet et Morin, les mêmes entrepreneurs qui ont bâti l'église de Saint-Lazare de Bellechasse et qui construisent actuellement celle de Saint-Pierre de Broughton.

La paroisse de l'Anse Saint-Jean, sur la rivière Saguenay, vient de confier à M. David Onellet, architecte, les plans d'une nouvelle église.

On nous informe que la paroisse des Ecureuils a décidé de faire construire un magnifique presbytère.

A Saint-Pierre de la Rivière du Sud, on est à construire le clocher de l'église pour y installer trois superbes cloches. Ces travaux sont confiés à M. Cyrias Onellet, entrepreneur du Cap Saint-Ignace.

Les travaux de l'église de Saint-Fidèle font de rapides progrès. On est actuellement occupé à terminer l'intérieur. Cette église sera splendide.

M. D. Onellet est chargé de faire trois autels et une chaire, qui seront livrés au printemps prochain.

A Notre-Dame du Portage, on exécute actuellement les derniers travaux de l'intérieur. L'architecte que nous venons de nommer, prépare les plans des nouveaux autels.

L'extérieur de l'église de la Rivière-du-Loup (en bas) est complètement terminé, et les travaux à l'intérieur sont poussés avec vigueur. La voûte principale est pour ainsi dire finie.

Le système de chauffage à la vapeur, adopté dans cette église, donne la plus entière satisfaction. On devrait suivre cet exemple dans les autres paroisses.

Nos compatriotes aux Etats-Unis

Les Canadiens-français de Danielsonville, Connecticut, sont décidément entrés dans la voie du progrès. Ils ne négligent aucune occasion pour apprendre à se connaître, à mieux s'apprécier, à resserrer leurs rangs et à se porter secours dans les circonstances difficiles. Cette petite colonie française vient de fonder une société de bienfaisance sous le nom de Saint-Joseph. Cette société compte déjà 58 membres. Des élections ont eu lieu le 16 du courant et ont donné le résultat suivant :

Président : Dr J. D'Aurez ;
Vice-président : M. J. D. Ouimette ;
Secrétaire - archiviste : M. Israël Séguin ;

Secrétaire des finances : M. Louis Jolicoeur ;
Secrétaire correspondant : M. Prudent Lepage ;

Trésorier : M. Isidore Savariet ;
Directeurs : MM. C. Guillelte, Joseph Choquette, Maxime Sansouci ;

Comité des visiteurs : MM. Pierre Lafleur, Louis Lalumière et Léon Robert. Cette association a aussi fondé un club dramatique et littéraire, qui a pour directeur, M. le Dr D'Aurez.

Grâce aux sages conseils de Monsieur le curé de cette paroisse, et au zèle sans borne du Dr D'Aurez, les Canadiens-français de Danielsonville restent toujours fidèles aux nobles traditions de leurs illustres ancêtres et marchent sans cesse dans le sentier de l'honneur et du devoir, tout en conservant intactes leur langue et leur religion.

Le drame de Montréal

NOUVEAUX DÉTAILS

Nous donnons d'après la *Minerve* de nouveaux détails sur le terrible drame qui vient de se dérouler à Montréal, sur la rue Mignonne, entre les rues Saint-Laurent et Saint-Charles Borromée. Cette relation diffère un peu de celle que nous avons donnée hier :

Depuis longtemps la police recherchait un individu nommé Fautaux, voleur bien connu, dont la spécialité était de dévaliser les presbytères, et l'un de ses derniers exploits a eu lieu aux Grondines. Fautaux avait déjà purgé une condamnation à Kingston et avait encore été condamné de nouveau il y a un an et demi environ, à Saint-Hyacinthe, pour un vol avec effraction à trois ans de pénitence.

Au bout de quelques mois il réussit à s'évader de Saint-Vincent de Paul et recommença à forcer les troncées des églises et à voler dans les campagnes.

Signalé de tous côtés, Fautaux était inaisissable et défiait tous les efforts de la police, quand mardi matin, le dé-

TECTIVE Lapointe apprit qu'on le croyait caché dans la maison habitée par Saint-Hilaire.

Lapointe sachant que le hardi voleur était un homme dangereux, pria le détective Naegle de l'accompagner et tous deux, armés de revolvers, se rendirent à l'endroit désigné vers dix heures et demie hier matin.

La maison tenue par Saint-Hilaire est une sorte de bouge qui sert de refuge aux repris de justice, aux voleurs et aux femmes de mauvaise vie.

Saint-Hilaire, interrogé par le détective Lapointe, dit qu'il ne connaissait pas Fautaux, mais la police voulut visiter la maison et trouva un individu couché dans la chambre d'une fille Mary Chartrand. Il ne le reconnut pas tout d'abord, mais après l'avoir bien examiné il dit à son collègue qu'il croyait bien avoir trouvé son homme et que dans tous les cas il se croyait autorisé à l'arrêter. Il lui dit de s'habiller et l'attendit à la porte.

Un moment après, l'individu, vêtu seulement d'un pantalon, s'avancant tranquillement les mains dans les poches, mais d'un mouvement brusque il sortit un revolver, le braqua sur le détective Naegle et fit feu. Naegle eut le temps de se baisser et évita le coup.

Alors se passa une scène terrible, dont les détails échappent, car elle ne dura que quelques secondes.

Lapointe qui s'était armé à son tour de son revolver, allait tirer quand Fautaux lui saisit le bras qui le menaçait et tira successivement quatre coups de feu.

Lapointe tomba, la mâchoire fracassée par une balle. Dès le premier coup, Naegle avait le revolver en main, mais son arme fit long feu deux fois et ce ne fut qu'au troisième coup qu'il atteignit Fautaux, qui tomba raide mort.

Une balle l'avait atteint à la joue droite, avait traversé le cerveau et s'était logée dans le crâne.

Le combat a eu lieu dans un corridor au pied de l'escalier, dans un espace de quelques pieds carrés.

Lapointe a été transporté à l'Hôpital-Général où aussitôt on le mit sous l'influence du chloroforme, afin de chercher à extraire la balle. On n'a pas encore réussi à l'enlever. On a extrait plusieurs morceaux d'os de la blessure.

Le brave détective, après avoir été blessé, se releva et Naegle lui demanda s'il avait beaucoup de mal : " Ce ne sera rien, dit Lapointe, je ne mourrai pas encore de cela ; et il aida son compagnon à arrêter toutes les personnes de la maison et emmena lui-même Saint-Hilaire jusqu'au poste de police de la rue Ontario, malgré ses souffrances et le sang qui s'échappait de sa blessure.

Les personnes arrêtées sont : Louis Saint-Hilaire, Anna Desplante et Marie Chartrand.

Un de nos reporters est allé à la maison où s'est passée cette tragédie. Dans la première chambre on voyait le cadavre de Fautaux au milieu d'une mare de sang. C'est un homme taillé en hercule, à la mine féroce et vêtu comme les hommes de chantiers.

Le détective Naegle après s'être constitué prisonnier, ayant appris que son collègue allait plus mal, a prié Son Honneur le juge Dugas de recevoir la déposition ante mortem du blessé.

Le juge Dugas, accompagné de M. MacMahon, premier clerk du bureau de la cour de police, s'est aussitôt rendu à l'hôpital général.

La maison occupée par St-Hilaire a toujours été connue pour être un repaire de voleurs et de vagabonds.

C'est là qu'en 1879 a eu lieu l'arrestation de William Holden et de Charles Ryce, voleurs de grand chemin, qui n'ont pu être capturés qu'après une bataille en règle.

L'ENQUÊTE

A 3 heures (mercredi) M. le coroner Jones est venu faire enlever le corps qui a été transporté à la morgue. Un jury a été assermenté de suite et l'enquête a été commencée à sept heures.

Les témoins entendus sont le nommé Saint-Hilaire, propriétaire de la maison, où a eu lieu le drame que nous venons de raconter, Anna Desplante, Lizzie Murray et Marie Chartrand. Les détails du drame lui-même sont connus de nos lecteurs. Aussi sur ce point les dépositions des différents témoins n'ont rien appris de neuf. Toutes s'accordent à établir que Fautaux, sans provocation aucune, a fait feu sur le détective Naegle et que ce dernier a été forcé de faire usage de son pistolet autant pour sauver sa propre vie que celle du détective Lapointe, déjà blessé grièvement et encore menacé par Fautaux.

Ce dernier était connu sous différents noms. C'est ainsi qu'il s'appelait chez Saint-Hilaire " Bob Campbell." La fille Lizzie Murray ne l'appela jamais autrement que Legros. Lui-même avait déclaré au détective Lapointe, quand ce dernier est monté à sa chambre, qu'il s'appelait Gagnon.

Fautaux a dû faire une razzia quelque part mardi la nuit, car il n'était entré que mercredi matin, de bonne heure et on a trouvé sur lui une lanterne sourde, ayant tout l'indice d'un instrument dont on se serait servi tout récemment.

Par son verdict, le jury a exonéré en tout point le détective Naegle qui a flambé la tête au bandit, ainsi que le détective Lapointe qui était avec lui en ce moment. L'un et l'autre, dit-il, étaient dans l'exercice de leur charge. Attaqués félonieusement par Fautaux, ils n'ont fait que défendre leur vie et doivent être en conséquence exonérés de tout blâme.

LE DÉTECTIVE NAEGLE

Le détective Naegle dit qu'il partit, hier matin, en compagnie du détective Lapointe pour visiter la maison d'Edmond Saint-Hilaire où il soupçonnait que Fautaux devait se retirer.

Chemin faisant, ils eurent le pressentiment de ce qui allait leur arriver. Naegle dit au détective Lapointe de mettre son pistolet à sa portée, et tirant le sien de la poche de son pantalon, il le

mit dans la poche extérieure de son pardessus, et invita Lapointe à faire comme lui, mais Lapointe négligea de prendre cette mesure de prudence.

Le détective Lapointe avait son pistolet fermé lorsque Fautaux fit feu sur lui, ceci explique le fait qu'il ne put saisir assez tôt son pistolet pour se défendre, et qu'en effet il ne put nullement s'en servir, mais se sentant atteint à la figure, il saisit Fautaux et essaya de le désarmer. Fautaux était sur le point de tirer un dernier coup sur Lapointe, lorsque Naegle voyant que c'en était fait de son compagnon, tira son pistolet et fit feu sur le bandit qui tomba à la renverse.

Le détective Naegle ajoute qu'il est sous l'impression que dès les premiers instants de leur visite chez St-Hilaire la fuite de Fautaux avait été préparée car toutes les portes étaient ouvertes.

L'AUTOPSIE

Le Dr Mount, accompagné du Dr Bouchard, fit l'autopsie du cadavre. On a constaté que la balle entrée dans le bas de la joue droite était allée se loger dans le côté gauche du cerveau, traversant le cerveau diagonalement. Les autres organes furent trouvés dans un état normal, sauf un peu de congestion comme il arrive dans les cas de mort subite.

LE DÉTECTIVE LAPOINTE

L'intérêt qui s'attache au détective Lapointe ne peut que s'accroître à la nouvelle de sa condition presque désespérée.

Sa conduite en toute cette affaire a été vraiment héroïque. Atteint d'un premier coup de feu au visage au moment où il était à converser avec son camarade, il s'est précipité sur le bandit et a tenté de le désarmer. Atteint d'un second coup de feu à l'épaule, il a continué de lutter et a même arraché le pistolet des mains de Fautaux. Ce dernier n'a pas tardé cependant à recouvrer son arme meurtrière, pas assez tôt cependant pour accomplir son sinistre projet.

Interpellé par M. Naegle sur la gravité des blessures qu'il avait reçues, M. Lapointe a déclaré que ce n'était rien. Comme nous l'avons déjà dit, il trouva encore la force, malgré ses souffrances et le sang qui s'échappait de ses blessures, d'arrêter toutes les personnes qu'il y avait dans la maison et de les conduire jusqu'au poste de la rue Ontario.

M. Lapointe a été transporté de l'hôpital à sa résidence hier soir. Il avait sa pleine connaissance quand le magistrat de police s'est présenté chez lui pour prendre sa déposition, mais il ne pouvait articuler un seul mot. Plus tard dans la soirée, toutefois, il a recouvré l'usage de la parole et a pu donner sa version de l'affaire. Son témoignage corrobore les faits que nous venons de relater.

Aux dernières nouvelles reçues cette nuit, le blessé reposait, sans que sa condition toutefois inspirât plus de confiance que cette après-midi.

Le nom de Fautaux a déjà figuré dans les annales judiciaires de cette ville. On se le rappelle, il y a environ une couple d'années, quatre individus ont été arrêtés pour vol commis au presbytère de Saint-Henri. Fautaux se trouvait du nombre ; il avait pris le nom de Marsh.

RÉSUMÉ DES DÉPÊCHES

EUROPE

FRANCE

Paris 20.
On a signalé 30 décès cholériques hier, dont 5 dans les hôpitaux. De minuit à six heures ce soir, il y a eu sept décès dans la ville et dix-neuf dans les hôpitaux.

On annonce deux décès aujourd'hui à Nantes.

Au Sénat aujourd'hui, M. Gavard a accusé le gouvernement d'abandonner les intérêts de la France en Egypte et d'avoir détruit les bonnes relations qui existaient entre la république et l'Angleterre.

M. Freycinet a prétendu que la France serait aujourd'hui dans le même embarras que l'Angleterre, si elle était intervenue dans les affaires d'Egypte. C'est un fait reconnu que lorsqu'une puissance met le pied en Egypte, il surgit aussitôt des complications européennes.

Le *Paris* dit que DeLisle a télégraphié que les chinois avaient fait une vigoureuse attaque sur les deux vaisseaux français l'*Eclair* et la *Trombe* qui venaient d'approvisionner la garnison de Ya-Yen-Quan. Un matelot a été tué et huit blessés.

De Lisle ajoute que 8000 chinois descendent le fleuve Rouge, mais qu'il est prêt à les recevoir.

ESPAGNE

Madrid 20.
On rapporte trois nouveaux cas de maladie qu'on suppose être le choléra et deux décès à Tolède. A Beniopa trois nouveaux cas et deux décès.

ALLEMAGNE

Berlin 20.
Le Reichstag a été ouvert aujourd'hui avec les cérémonies ordinaires.

Au Reichstag cette après-midi, l'empereur a parlé de l'accord qui existe entre l'Allemagne et la France. Il dit que l'Allemagne a convoqué une conférence des puissances afin de protéger l'Afrique contre le trouble qui pourrait surgir pour elle d'une scission internationale, et l'acceptation unanime de cette conférence prouve que l'amitié que les diverses autres puissances portent à l'Allemagne, est basée sur le prestige résultant de ses derniers succès militaires. Mais nous ne sommes pas tentés de chercher le bonheur du peuple ailleurs que dans la paix.

" Je me réjouis, dit-il, de cet état de chose et surtout de ce qu'il m'a été donné à la réunion de Kiernevec de cimenter l'amitié qui m'unit aux mo-

marques de Russie et d'Autriche, déjà nos alliés à tant de titres. Je puis regarder comme certain que la paix ne sera pas troublée d'ici à longtemps, et je remercie le Tout Puissant de m'avoir donné cette assurance."

ÉGYPTE

Le Caire 20.

Le nombre de soldats anglais en Egypte est de 16,000. Il n'y a que deux régiments au Caire. On juge imprudent de n'y laisser qu'une si faible garnison.

PETITES NOUVELLES

UNE FÊTE. — Messieurs Turcotte et Prévost ont donné hier soir à leurs employés une magnifique fête aux huits. Ils avaient invité en même temps un certain nombre d'amis à prendre part à cette fête où la gaieté la plus franche et la cordialité la plus parfaite n'ont cessé de régner.

MM. Turcotte et Prévost sont royalement les choses.

—Salsepareille d'Ayer. Son passé de quarante ans est un constant triomphe sur les maladies du sang.

POUR DUBLIN. — M. le Dr C. E. Lemieux, fils, de Québec, a quitté Paris pour Dublin, Irlande, où il doit passer deux ou trois mois, avant son retour définitif au Canada.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉS. — P. Bélanger et fils, entrepreneurs et menuisiers, Québec.

NOUVELLES SOCIÉTÉS. — Bélanger et Cie, entrepreneurs, etc.; Caroline Boivin faisant seule affaire sous ce nom; Gagnon et Turgeon, tailleurs etc.; J. P. Gagnon et J. V. Turgeon, associés.

PRIS DANS LES GLACES. — On rapporte que la barge *Saturnus* est pris dans les glaces à la Grande Baie, Saguenay. Cette barge était à prendre une cargaison de bois, expédié par MM. Price à Montevideo. On a essayé de la retirer de cette position, mais on n'a pu réussir, le remorqueur a failli être pris lui-même au milieu de la glace.

LE DERNIER VASSEAU. — La barge *Trimpus*, capitaine Damrosky, a fini de prendre sa cargaison de bois et partira aujourd'hui pour Montevideo. Le *Lake* doit la remorquer jusqu'à l'île Véle.

LE STEAMER DE LA MAÎLE ANGLAISE. — Le *Peruvian* est passé au Cap Race hier à trois heures de l'après-midi.

LA CONDAMNÉE. — Les avocats de la défense dans l'affaire Boutet préparent l'exposé des faits qui ont motivé leur requête pour l'émancipation d'un bref d'erreur, et les plaidoiries auront probablement lieu à Montréal, vu que la cour siège actuellement en cette ville.

TRAVAUX SUSPENDUS. — Les travaux au bassin de carénage à Lévis ont été suspendus pour la saison.

Le dragage est aussi interrompu au bassin Louise, et les entrepreneurs ont mis les dragueurs en hivernement.

Les travaux au nouveau manège sur la Grande-Allée sont interrompus pour l'hiver.

CLUB DE RAQUETTES. — L'assemblée du club de raquettes de Québec, a eu lieu hier soir au pavillon des patineurs. Les élections ont donné le résultat suivant: Président: M. Robert Campbell, réélu; vice-président, M. R. Harcourt Smith; secrétaire, M. W. Stevenson; trésorier, A. Dinning; comité: MM. C. Phillips, C. Dunn et W. E. Scott. On a décidé unanimement de prier Son Honneur le lieutenant-gouverneur de vouloir bien accepter le titre de patron du club.

POUR LES ESCOUAINS. — M. Narcisse Rosa et son gendre, M. J. B. Carrières, sont partis mardi en voiture pour les Escoumins, où ils doivent, sur l'ordre du consul français, évaluer les dommages de la barque *Joseph André*, naufragée pendant la tempête du 5 du courant.

VAISSEAUX DANS LE PORT. — Le nombre de vaisseaux d'outre mer entrés dans le port depuis l'ouverture de la navigation est de 555. On compte 551 départs, de sortes qu'il reste 4 vaisseaux dans le port de Québec et dans les autres ports du fleuve Saint-Laurent.

Il y a encore 2 steamers et un voilier dans le port de Montréal.

LA LIGNE ALLAN. — Le steamer *Circassian* est arrivé à Montréal hier après-midi. C'est le dernier steamer de la malle pour cette saison; il partira samedi, pour Liverpool.

Le steamer *Siberian* est parti ce matin du quai du Grand-Tronc à Lévis pour Glasgow.

Le *Polynesian* est arrivé hier après-midi à Portland, Maine.

Le steamer *Acadian* est arrivé hier de Montréal et est actuellement au quai de la compagnie.

MIRUX. — Nous avons dit l'autre jour que M. Pampalon, entrepreneur des travaux de l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance, avait été victime d'un accident et que la blessure qu'il avait reçue à la tête en cette circonstance, le retenait à domicile. Nous apprenons que ce monsieur est bien mieux et qu'il pourra

sortir et vaquer à ses affaires dans quelques jours.

CHEZ LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR. — Hier matin, à dix heures, une délégation du personnel enseignant de l'Université Laval est allée à l'Hôtel du Gouvernement, féliciter l'honorable M. Masson, de son élévation à la dignité de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

La délégation se composait de MM. les abbés L. Beaudet, C. Laflamme, E. Marcoux, M. T. Labrecque, O. Mathieu, E. Pagé, J. Feuiltaut, H. Bouffard, E. Paradis, A. Lemieux, A. Marchand, M. Fillion et E. Maguire; l'hon. juge Routhier, l'hon. F. Langelier, l'hon. M. Flynn, M. Chase-Casgrain, les docteurs Lemieux, Jackson, Vallée, Verge, G. Tellier, Ahern, Brochu, Hamel, Marois, A. Pouliot et Turcotte.

M. l'abbé Beaudet a porté la parole au nom de ses collègues, et Son Excellence a remercié la délégation en termes chaleureux.

LE PARLEMENT. — L'entrepreneur a terminé les réparations des dommages causés aux édifices parlementaires par les deux explosions de cet été, et commencera la couverture en zinc la semaine prochaine. M. Charlebois pense être en état de livrer au gouvernement, au mois de janvier prochain, la salle du Conseil Législatif, dans laquelle auront lieu temporairement les séances de l'Assemblée Législative.

UNE COUPE. — Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Mme Masson, présenteront ce soir à 8.15 heures, au *drill shed*, Grande Allée, à la batterie de campagne de Québec, la coupe qu'elle a remportée au concours du *Shifting ordnance* qui a eu lieu dernièrement. La musique de la Batterie A sera présente et le détachement qui a gagné le prix fera l'exercice du *shift* pour lequel il a été offert.

MUNICIPAL. — Séance spéciale hebdomadaire ce soir à 7.30 heures. Ordre du jour: 687e rapport du comité des chemins (soumissions pour service d'hiver); 688e rapport du même comité (soumissions pour balustrade en fer au-dessus du mur du jardin du gouvernement sur la rue Laporte.)

LES VOLEURS DE PRESBYTÈRES. — L'enquête dans l'affaire des deux jeunes gens arrêtés à Saint-Anne de la Pérade, est commencée aujourd'hui à la Cour de police.

EN HIVERNEMENT. — Le *Miramichi* est arrivé hier de Montréal. On se prépare à le mettre en hivernement.

UN FAUSSEAU. — Le chef de police de cette ville a reçu d'East Saginaw, Michigan, une circulaire contenant le signalement d'un homme accusé de faux. L'individu en question se fait appeler Rudolf Hanser, et se prétend médecin. C'est un juif allemand, âgé de 38 ans. Taille environ cinq pieds et sept pouces. Il est très gros et pèse 210 livres; très gras et pourvu d'un double menton et de grains de beauté très prononcés; visage rond, teint fleuri, front complètement dégarni, cheveux noirs frisés en arrière de la tête et le long des tempes, favoris en coquilles, très joli garçon; fréquente les maisons de jeu, etc., etc.

— Envoyez un timbre-poste de 3 cents au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., et vous recevrez la collection de ses belles cartes pour album.

INCENDIE A SAINT-PACOME. — Samedi dernier, le 15 du courant, vers neuf heures du soir, le feu s'est déclaré dans un hangar appartenant au magasin de M. Eusèbe Lévesque, marchand de St-Pacôme, comté de Kamouraska, et a été causé par l'inflammation de l'huile de charbon.

Le feu s'est propagé avec une violence extrême. Les gens de la maison qui ne soupçonnaient pas le danger, et qui étaient retirés au second étage pour se coucher, avertis par les voisins du sinistre qui les menaçait, ont ouvert une porte de communication du hangar au magasin; alors la flamme et la fumée comme un torrent irrésistible, a envahi toute la maison en un clin-d'œil, et a rendu impossible tout sauvetage du ménage et des marchandises. Tout a été consumé, et c'est à grande peine que le malheureux Lévesque a pu se sauver avec sa femme et ses enfants à moitié vêtus.

Cette perte n'est couverte par aucune assurance — de sorte que Lévesque dont toute la fortune reposait sur son ménage et ses marchandises, se trouve complètement ruiné.

Les pertes sont estimées à quatre mille piastres.

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY. — L'estomac et les reins. — Entre ces deux organes, il existe une relation intime et cachée qui est démontrée par ce qui se présente dans toutes les maladies affectant les reins. Un dérangement d'estomac est souvent premier indice d'une irrégularité des reins. Les remèdes Holloway employés à temps arrêteront des sévères et souvent fatales attaques.

Les pilules agissent avec une merveilleuse efficacité sur chaque organe de la sécrétion, mais, spécialement, elles régularisent l'estomac, le foie et les reins, en restaurant leurs fonctions saines et en faisant disparaître toute obstruction ou impureté. Il est nécessaire que l'onguent soit bien frotté, deux fois par jour, sur les parties affectées, parce que son absorption augmente beaucoup l'influence purifiante et salubre des Pilules Holloway.

Actions de Banques, etc.

Vendredi 21 Novembre 1884. A MIDI

ACTIONS.	Valeur des actions.	Dernier Div. 6 mois.	Vendeurs.	Acheteurs.	Ventes.
Banque Montréal.	200	5.1	187	187	
Do Ontario.	40	3	104	104	
Do People.	50	5	42	42	
Do Molson & Co.	50	4	110	108	
Do Toronto.	100	6	174	173	
Do Jacques Cartier.	25	34			
Do Marchand.	100	34	108	107	
Do Québec.	100	34			
Do Union.	60	24	70		
Do Commerce.	50	4	118	117	
Do Exchange.	100				
Do (dernier 3 mois).	100				
Do Impériale.	100	34			
Do Fédérale.	100		47	43	
Do Nationale.	50	2	60		
Cie du Télégraphe de Mon réal (dernier 3 mois, X.D.)	40	2	112	110	
Cie du Télégraphe de la Puissance (dernier 3 mois).	50	14			
Cie de Navigation de Richelieu X.D.	100	3	57	57	
Cie de la Chénier à Lisses de la Cité.	50	7	115	114	
Cie du Gaz de Montréal.	40	6	176	176	
Canada Cotton Co.	100				
Compagnie d'Assurance Royale Canadienne.	50		50		
Cie des Chars Urbains de la Basse-Ville.	50	6			
Cie d'Assurance de Québec contre le Feu.	100				
Cie de la Traversée, Le 15 et Q. (dernier 3 mois).	100	2	120		
Cie du Gaz de Québec.	200	4	120		
Québec Steamship Co.	60	2	75		
Société de Prêts et Placements de Québec.	100	2	68		
Société de Construction des Artisans.	50	3	69		
Chars Urbains de la haute-ville, l'an.	80		50		
Chemin de fer du Pacifique.			30	20	
St-Paul Minn. à Manitoba 3 mois.	100	2	81		
Société de Construction Permanente, l'an.		2	70		
Cie des Terres du Nord-Ouest.	45	39	133		

Parts de Banques achetées sur 5 % marge.
G. H. BURROUGHS,
Courtier,
105, Rue St-Pierre, Québec.

Repos et confort

POUR CEUX QUI SOUFFRENT

LA PANACÉE DE BROWN POUR LES FAMILLES n'a pas d'égal pour soulager la douleur, intérieure ou extérieure; elle guérit les douleurs au côté, le dos ou dans les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, et toutes sortes de maux. Elle agit le sang avec la plus grande sûreté car son pouvoir agissant est étonnant. La panacée de Brown pour les familles étant reconnue comme le grand remède pour soulager la douleur et doubler force de tout élixir ou liniment dans le monde, devrait se trouver dans toutes les familles afin d'en faire usage au besoin, parce que c'est le meilleur remède qui existe dans le monde pour les douleurs dans l'estomac appelées crampes, et tous les genres de douleurs. Il est en vente chez tous les droguistes à 25 cents la bouteille.

Avis aux Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMAN DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement. Vous pouvez compter sur ce remède, il ne peut vous tromper. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, guérit de coliques produites par les vents, réduit l'inflammation et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Le SIROP AUGMENTANT DE MADAME WINSLOW POUR LES ENFANTS A L'USAGE DE LA DENTITION est agréablement au goût et c'est la prescription d'une des nourrices les plus anciennes et les plus habiles et médecins en même temps des Etats-Unis. Il est en vente chez tous les droguistes dans le monde entier. Prix: 25 cents la bouteille. Québec, 14 janvier 1884 — 1 an. Q

MARIAGE

A Deschambault, le 18 du courant, Monsieur Joseph Dussault, pilote, conduisait à l'autel Mademoiselle Marie Mavrand. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend J. E. Mayrand, du Séminaire des Trois-Rivières, frère de la mariée. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Marché au Charbon

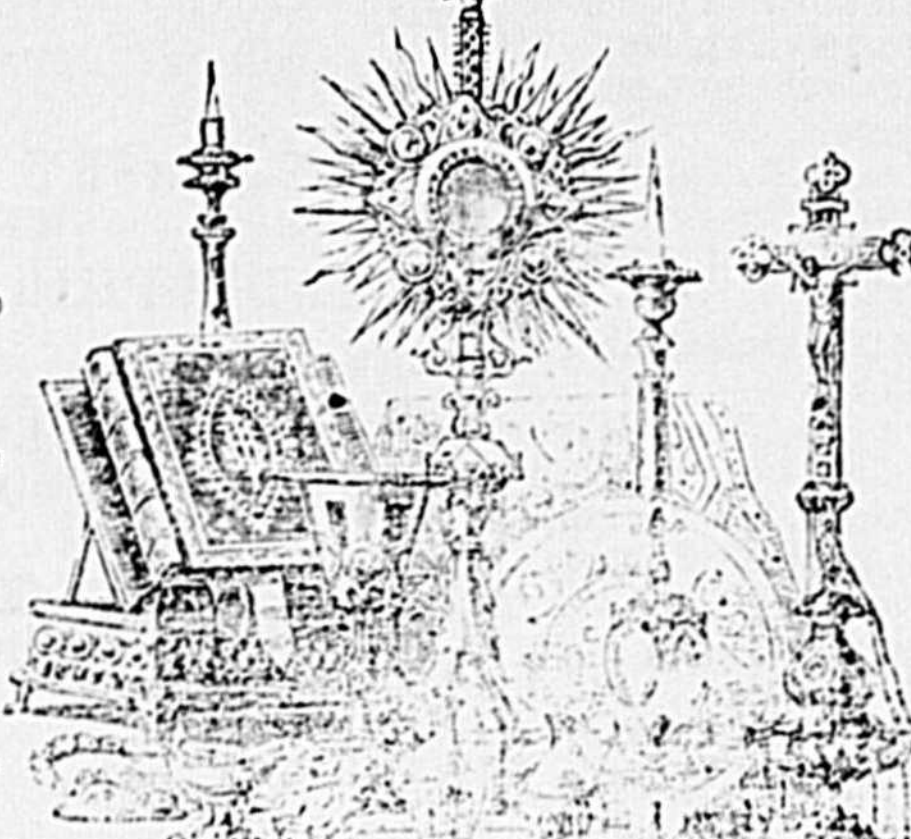
Québec, 18 novembre 1884.
Whishah, pour engins... 36.00 à 6.50 par chaudronne.
Sydney
Smith de Newcastle... 5.50 à 6.00
Anthracite américain... 6.75 à 7.00
A fonderies, Lohigh... 6.75 à 7.25 p. tonne.
Pour grilles... 6.25 à 6.50 p. chaud
Coke... 6.50 à 6.50

C. B. LANCTOT,

1664, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

IMPORTATION

Chasubleries,
Bronzes et Orfèvreries,
Soies,
Fleurs,
Lustres et Candélabres,
Encens,
Cierges,
Chandelles,
Huiles pour lampes,
Vin de Messe
et de Table.



MANUFACTURE

Statues en Plâtre
et Carton pierre,
Décorations d'Eglises,
Vitraux,
Chemins de Croix,
Peinture à l'huile,
Chasubleries,
Dais, etc.

Spécialité de

Bannières,
Drapeaux
et Colliers,
Insignes, etc.,
pour fêtes nationales
et religieuses.

NOUS avons l'honneur d'annoncer aux messieurs du clergé et communautés religieuses en général, que nous avons fait construire un nouvel étage au-dessus de notre magasin actuel pour l'agrandissement de nos ateliers de moulage et de décorations, et afin de donner une plus grande étendue à notre commerce. Nous augmentons en même temps le chiffre de nos importations pour arriver plus sûrement au but que nous nous proposons, de vendre à meilleur marché que n'importe quelle autre maison, tout en continuant de ne garder que des articles de 1ère classe.

Nous recevrons vers la fin d'avril, l'assortiment le plus complet de chasubles en moire antique de soie et en drap d'or, brodées ou millin, beaux et nouveaux patrons, depuis les bas prix de \$25.00, ce qui est un grand avantage, ja nous offrit jusqu'ici. Les mêmes proportions seront établies pour tout autre ornement tel que chapes, voiles, étoles, etc., etc.

Le département des bronzes et d'orfèvrerie se subira aussi une réduction qui méritera d'être notée.

Le nombre de nos modèles d'états a tant été augmenté de beaucoup d'autres, qui doivent sous peu nous arriver d'Europe complètera le plus bel assortiment et nous permettra de satisfaire à toute commande, dont on voudra bien nous honorer, et ce à des prix tout à fait exceptionnels.

Désirant vous convaincre de ce que nous avançons, nous sollicitons bien respectueusement la faveur d'une commande, laquelle recevra toute notre attention, et sera exécutée avec soin.

Nous venons de recevoir notre importation de VIN DE MESSE, lequel est supérieur à celui de l'an dernier. Ses prix sont les mêmes.

Vin Sicile blanc..... \$1.60
" Cotte..... 1.50
Les mêmes mêlés..... 1.60

AU GALLON IMPERIAL.

Avec cet espoir nous demeurons vos très humbles serviteurs,

C. B. LANCTOT.

Québec, 1er avril 1884 — lan.



DES SOUMISSIONS pour fournir pendant 12 mois le pain, la viande, les épicerie, la paille, etc., et aussi pour vider les fosses à condres, latrines, etc., seront reçues jusqu'au 22 de ce mois par le soumissionnaire qui est prêt à fournir les renseignements sur le sujet.
T. J. DUCHESNAY,
La-Col.

Québec, 12 novembre 1884.
17 novembre 1884 — 6f.

EN VENTE

— LE —

CALENDRIER

— DU —

Diocèse de Rimouski

— POUR —

1885

PUBLIÉ PAR LÉGER BROUSSEAU, Indiquant la date de la solennité des QUARANTE HEURES en chaque paroisse, et approuvé par l'Evêque de Rimouski.

S'adresser pour la vente en gros à Québec, chez l'éditeur, 9, rue Buade.

En dépôt chez la plupart des marchands de la Province.

La Caisse d'Economie

— DE —

NOTRE-DAME DE QUEBEC.

Québec, 31 octobre 1884.

Le 1er et après le 1er DECEMBRE prochain, LA BANQUE paiera à son Bureau, Haute-Ville

UN DIVIDENDE DE 5 0/10

sur le montant du capital versé pour les six mois expirant le 30 NOVEMBRE prochain. Par ordre.

F. R. A. VEZINA, Sec.-Trés.

Québec 31 octobre 1884.

TWEEDS!

TWEEDS!

TWEEDS ANGLAIS ET ECOSSAIS.

SERGE EN LAINE FINE, [double mouclé].

DRAP DE MOSCOU, [de Pilo, de Castor et Mottoune].

DRAP MELTON ET DRAP A COUVERTE.

Assortis en noir et dans toutes les couleurs fashionables.

Aussi

Frieze d'Irlande

ET

Tweeds de Blarnez.

Nous achetons directement des meilleures manufactures, et vu la grande dépression du marché anglais, nous donnons en ce moment des avantages beaucoup plus grands qu'à l'ordinaire.

BEHAN BROS.

Dr Elzéar Pelletier,

Ex-interne de l'Hôpital de la Marine,

302, RUE ST-JEAN,

(VIS-A-VIS DE L'EGLISE ST-MATHEWS.)

Consultations gratuites de MIDI à 1 HEURE.

Québec, 18 novembre 1884 — 1m. 87



CHÉMIN DE FER

Québec et du Lac St-Jean

LES trains circuleront tous les jours (les dimanches exceptés) comme suit:

ALLANT AU NORD

6.45 a. m. Train mixte pour le Lac Simon arrivant à 11.15 a. m.

4.00 p. m. Malle pour St-Raymond, arrivant à 6.30 p. m.

ALLANT AU SUD

6.20 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

1.15 p. m. Train mixte pour Québec, arrivant à 5.45 p. m.

Les trains arrêteront à la Petite Rivière, Ancienne-Lorette, St-Ambroise, Station de Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, Lac St-Joseph et Bourg-Louis.

Billets à vendre chez Léves & Alden, rue St-Louis, F. Deille, 45, rue St-Pierre, O. Fortin, 217, rue St-Paul, L. Drouin & frère, 96, rue St-Joseph, et Harris & Cie, 37, rue St-Jean.

Des omnibus relient les trains à St-Ambroise, pour la Petite Lorette, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe valant jusqu'à mardi suivant.

LEVÉ & ALDEN, Agents des billets.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.

Commercial Chambers.

Québec, 12 novembre 1884. 705

CHARDONS POUR USAGES DOMESTIQUES

Gros Charbon Ecoisais,

Charbon à Grille Newcastle,

Charbon Anthracite Américain,

De toutes grosseurs, sortant des mines bien connues suivantes: Wilkesbarre, Lackawanna, Lehigh Valley, Scranton, Pittston.

TOUTS AU PLUS BAS PRIX COURANT.

JOHN MACNAUGHTON & Cie,

194, Rue St-Paul,

ET QUAI DES INDES.

Québec, 25 septembre 1884 — 2m. 60

UNE VÉRITÉ BONNE À SAVOIR !

La lumière électrique est certainement ce qu'il y a de plus brillant pour éclairer la voie publique, mais pour l'usage domestique la science a reçu, nu quelle fait un tort considérable à la vue. Le gaz ne nuit guère mieux puisqu'il empoisonne assez souvent l'atmosphère de vos appartements et même vos personnes, et qu'il vous fait de tout au moment où vous y attendez le moins. Donc, pour obvier à tous ces inconvénients, faites usage de

L'Huile Astrale de Pratt

La grande consommation qui se fait maintenant de cette huile est la meilleure preuve de sa supériorité sur tout autre luminaire

